MON ENFANT EST MALADE

(fièvre supérieure 38°, toux, diarrhée, vomissements...)

LA RÈGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité

IL A MOINS DE 6 ANS

Et son état n'est pas inquiétant

Les symptômes durent moins de 3 jours

La fièvre ou les symptômes persistent

Au bout de 3 jours

IL A PLUS DE 6 ANS

Sans délai

TOUT ÂGE

Il a un comportement inhabituel, une fièvre mal tolérée

Sans délai

Je consulte un médecin ou prends un avis médical

Je lui signale si un adulte de l'entourage proche est malade ou a une PCR positive

Un autre diagnostic est posé et/ou le médecin ne prescrit pas de test PCR

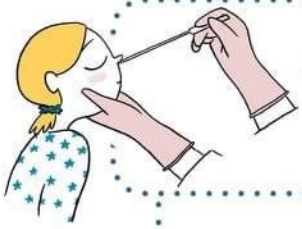

Le médecin prescrit un test PCR

Résultat -

Résultat +

Mon enfant peut retourner en collectivité dès qu'il n'est plus malade.
Résultat PCR et certificat de non contagion non nécessaires.

L'accueil de mon enfant est suspendu le temps défini par le médecin (7 jours).
S'il n'est plus malade, le retour en collectivité est possible après le 7e jour.
PCR de contrôle et certificat médical non nécessaires.

© Conception graphique Doola / Illustrations Léna Pinoux

mpedia. spécialiste de l'enfant

Pour des parents bien informés.